



# CREUSER PLUS LOIN

POUR UNE MEILLEURE ACTION EN FAVEUR  
DES DROITS MONDIAUX DES FILLES ET DES FEMMES



## REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué à cette étude. Elle a été dirigée par Karen Takacs de Carrefour International qui en a eu l'idée et a convoqué le Comité consultatif composé de Jess Tomlin (Le fonds MATCH International pour la femme), Julia Sanchez (CCCI), Lauren Ravon (Oxfam Canada) et Rita Morbia (Inter Pares). Le comité a supervisé, financé et soutenu le travail. Chih Chen, à titre de stagiaire à Oxfam Canada, a fait une grande partie de l'analyse des tendances des fondations et a préparé les graphiques, et Fraser Reilly-King, du CCCI, a effectué l'analyse des tendances en matière d'égalité des sexes de l'ACDI. Mark Foss a révisé le document. Sincères remerciements à toutes ces personnes.

Nous remercions les personnes qui ont mené l'enquête et les nombreuses personnes qui ont généreusement offert leur temps pendant les entrevues de suivi : Tara Ward de Horizons d'amitié ; Socorro Maminta de Vision mondiale ; Tanjina Mirza, Cathy Wallace et Serena Trentini de Plan International ; Violaine Des Rosiers de la Fondation de la famille Pathy ; Amy Buskirk de la Fondation Donner ; Joan VanDuzer de la Harbinger Foundation. Connie Wansbrough, de la Harbinger Foundation, a aussi envoyé quelques pensées personnelles. Hilary Pearson et Patrick Johnston ont offert leurs vastes connaissances des fondations et du secteur bénévole.

Nous remercions spécialement Liza Goulet, de Fondations philanthropiques Canada (FPC), pour son aide avec les tendances des fondations, ainsi que Brian Tomlinson et Rieky Stuart qui ont examiné les ébauches du rapport et offert des commentaires et un soutien utiles.

L'auteure est responsable de la version définitive et des recommandations.

auteure : Betty Plewes

Betty Plewes est une conseillère indépendante qui a de longs antécédents du travail avec des OSC au Canada et outre-mer. Son expérience dans le secteur bénévole comprend le travail à des postes de cadre supérieur, le service au sein de conseils d'administration, les fonctions de rédactrice en chef d'un journal sur le secteur, le bénévolat et l'écriture sur de nombreux aspects du travail du secteur.

éditeur : Mark Foss

traducteur : Traductions Excelsia

graphiste : Stephanie Needham

photo de la page couverture : gracieuseté de Louis-David Lalancette-Renaud

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taille du budget de programme.....	14
Figure 2 : Nombre d'organisations qui ont des programmes qui s'adressent aux femmes et aux filles.....	15
Figure 3 : Quel pourcentage s'adressait aux femmes et aux filles ?.....	15
Figure 4 : Secteurs des programmes s'adressant aux femmes et aux filles .....	16
Figure 5 : Quel pourcentage du budget destiné aux femmes et aux filles va aux services et lequel va aux droits ?..	16
Figure 6 : Pourcentage alloué aux organisations de femmes .....	17
Figure 7 : Documents organisationnels qui mentionnent les femmes .....	17
Figure 8 : Est-ce que votre organisation soutient l'intégration de l'égalité des sexes ? .....	18
Figure 9 : Comment votre organisation soutient-elle l'intégration de l'égalité des sexes ?.....	18
Figure 10 : L'appui du gouvernement canadien pour les organisations de promotion de l'égalité des femmes .....	23

## SOMMAIRE

Il est maintenant grandement reconnu que le fait d'investir dans les femmes et les filles est intrinsèquement très important et souhaitable et mène au bien-être des familles et de la communauté en général. De plus, nous découvrons que les organisations de défense des droits des femmes aident à produire les genres de changements associés à l'autonomisation — la croissance de la confiance en soi, l'acquisition de nouvelles capacités et la sensibilisation à l'égard de l'injustice entre les sexes, ainsi que la capacité d'agir collectivement pour réclamer des droits.

Malgré cette sensibilisation accrue, il y a encore beaucoup de travail à faire pour traduire la reconnaissance en soutien financier qui favorise et soutienne l'autonomisation et les droits de la personne pour les femmes et les filles. Il peut être encore plus difficile pour les organisations de femmes dans d'autres parties du monde d'accéder à des fonds locaux ou internationaux.

Au Canada, en janvier 2013, le Groupe de travail sur les droits des femmes, présidé conjointement par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), Le fonds MATCH International pour la femme et Oxfam Canada, a parrainé une séance d'un jour sur le sujet Au cœur des enjeux : Droits des femmes, politiques canadiennes et engagement mondial à laquelle ont assisté 21 organisations de la société civile (OSC). Les participants ont convenu qu'il est nécessaire de comprendre plus systématiquement le soutien canadien aux droits des femmes internationaux afin de bâtir une fondation pour la collecte de fonds accrue et la programmation renforcée. Afin de répondre à cette préoccupation, Karen Takacs, de Carrefour International, a convoqué un groupe de travail composé du CCCI, du fonds MATCH International pour la femme, d'Oxfam Canada et d'Inter Pares, qui a supervisé et financé cette étude.

Cette étude explore :

- le type de programmation effectué par les OSC en appui aux filles et aux femmes ;
- les tendances dans l'octroi de subventions internationales par les fondations canadiennes ;
- la tendance dans le financement relatif aux programmes d'égalité des sexes par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).<sup>1</sup>

Ainsi, l'étude fournit une base d'information à partir de laquelle on peut soulever des questions et favoriser des conversations, de la recherche, des stratégies et des mesures supplémentaires pour renforcer les initiatives canadiennes en appui aux droits des femmes à l'échelle internationale pendant la prochaine décennie, et accroître les dons au Canada.

### A quoi ressemble l'autonomisation ?

- la croissance de la confiance en soi ;
- l'acquisition de nouvelles capacités ;
- la sensibilisation à l'égard de l'injustice entre les sexes ;
- la capacité d'agir collectivement pour réclamer des droits.

<sup>1</sup> Comme le point focal des tendances financières dans cette étude précède l'intégration de l'ACDI au MAECD, les renvois dans ce document seront à l'ACDI.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

### Organisations internationales de la société civile canadienne

- Au cours des 20 dernières années, les organisations internationales de la société civile (OSC) canadienne ont réalisé des progrès par rapport à l'intégration de l'égalité des sexes dans leurs programmes. Elles incorporent des renvois à l'égalité des sexes dans bon nombre de leurs documents organisationnels et développent des activités organisationnelles telles que les vérifications sociales et la formation d'effectifs en vue de la sensibilisation à l'égalité des sexes.
- 58 % des OSC qui ont répondu au sondage allouent des fonds aux programmes qui s'adressent en particulier aux femmes et aux filles, et 42 % ne le font pas.
- 80 % intègrent l'égalité des sexes dans leurs programmes, et 20 % ne le font pas.
- Les programmes qui s'adressent en particulier aux femmes et aux filles se concentrent davantage sur la prestation de services de base que sur le soutien en faveur de la programmation liée aux droits des femmes.
- En ce qui a trait aux organisations qui ont des budgets de programme de plus de 30 millions de dollars, moins de 7 % de leur budget d'outre-mer soutiennent les organisations de femmes autonomes. Parmi les petites organisations, le chiffre s'élève à environ 13 %.

### Fondations canadiennes

- Bien que les fondations représentent une partie croissante du secteur canadien des organisations de bienfaisance, cela ne s'est pas traduit par une augmentation considérable de la taille et du nombre de subventions internationales. En fait, la croissance du nombre de fondations plafonne depuis 2008 – 2009, et de nombreuses institutions nouvelles sont des fondations publiques qui recueillent des fonds pour leurs propres institutions et n'octroient pas de subventions.
- Des 20 fondations canadiennes les plus grandes (selon la taille des actifs), seules huit ont octroyé des subventions internationales en 2011.
- Les subventions qui soutiennent le développement international ont représenté moins de 1 % de toutes les subventions accordées par les fondations en 2011.
- Une nouvelle fondation internationale établie au Canada a eu un effet important sur l'octroi de subventions internationales au Canada.
- En général, les fondations canadiennes ne se sont pas dotées de politiques officielles sur l'égalité des sexes dans leurs programmes d'octroi de subventions internationales.

### ACDI

- Les dépenses de l'ACDI relatives aux programmes où l'égalité des sexes est le but principal ont représenté de 1 à 2 % du financement total des programmes au cours des cinq dernières années, alors que les dépenses engagées dans le cadre de programmes où l'égalité des sexes représente un objectif parmi plusieurs autres est passé de 53 % à 73 % pendant la même période.
- L'ACDI accorde peu de financement aux organisations d'égalité des femmes.

## RECOMMANDATIONS

Le moment est propice pour une initiative collaborative canadienne de grande envergure dans le but d'appuyer les droits des femmes, qui comprenne la programmation conjointe, la collecte de fonds et la sensibilisation, et qui tire parti de l'intérêt des femmes mécènes, des OSC, du gouvernement et des fondations.

À court terme, nous recommandons que les OSC entreprennent un certain nombre d'actions afin d'aider à explorer les facettes d'une initiative de plus grande envergure.

1

Encourager les OSC à considérer de consacrer une plus grande proportion de leurs fonds au soutien des organisations et des mouvements de femmes autonomes.

2

Élaborer un argumentaire pour soutenir les droits des femmes que les OSC et les fondations pourront utiliser dans le cadre de la collecte de fonds et des communications.

3

Continuer à explorer des options politiques sur les droits des femmes avec le secteur du développement au MAECD, et bâtir dans une perspective à long terme.

4

Consolider les réseaux des personnes qui s'intéressent à ces questions en créant plus d'espaces pour les fondations et les OSC qui participent à l'octroi de subventions internationales, pour permettre la mise en commun des expériences et examiner des approches en vue du soutien des droits des femmes. Organiser quelques événements clés afin de nouer des relations et d'explorer les questions avec les femmes mécènes et d'autres personnes actives dans le secteur des fondations pour élaborer l'argument à l'égard de la philanthropie internationale et du soutien en faveur des droits des femmes. Continuer à établir des relations avec les fondations philanthropiques du Canada dans ce domaine. Renforcer les liens avec AWID et d'autres réseaux internationaux en vue d'accroître le soutien financier aux organisations de droits des femmes.

5

Concevoir une étude plus vaste sur la programmation internationale et l'octroi des fondations canadiennes, ainsi que leurs approches en matière d'égalité des sexes pour mieux connaître le secteur des fondations.

6

Élaborer une stratégie afin d'informer les avocats et les conseillers financiers des options relatives aux dons de bienfaisance et aux programmes internationaux, ainsi que de l'importance stratégique de l'appui aux droits des femmes et des filles.

## CONCLUSIONS

Sur la scène canadienne, il y a beaucoup de changement. Le gouvernement est en train de réduire son budget d'aide et de nombreuses OSC sont touchées par une perte de financement. Le secteur des fondations augmente en nombre mais n'a pas augmenté considérablement le financement des activités de développement international.

Néanmoins, il y a quelques signes positifs. Les OSC possèdent une vaste expérience dans la promotion de l'égalité des sexes. Alors que les nouveaux mécanismes de financement de l'ACDI réduisent le soutien et créent beaucoup d'incertitude et d'instabilité, de nombreuses OSC cherchent des nouvelles façons de travailler, en ouvrant la possibilité à de nouvelles formes de collaboration.

Une nouvelle génération de mécènes présente un potentiel — des femmes et des hommes qui s'intéressent davantage aux enjeux mondiaux — pour créer des fondations qui soutiennent la programmation internationale (y compris l'octroi de subventions). Des mécènes canadiens bien en vue qui travaillent dans le secteur international fournissent aussi des modèles que d'autres peuvent suivre. Quelques fondations veulent trouver des façons d'accroître le partage de l'information sur les enjeux internationaux.

Au sein de la communauté du développement, on reconnaît en général l'importance stratégique de soutenir les droits des femmes et des filles comme une fin en soi et comme un facteur clé dans le cadre plus vaste du développement social, politique et économique. L'Association pour les droits des femmes et le développement (AWID) a mis en évidence le financement pour les organisations et les mouvements liés aux droits des femmes, en suscitant de l'intérêt parmi plusieurs pays en vue de l'augmentation du financement pour les droits des femmes.

Au sein du public, on comprend mieux les nombreux enjeux se rapportant à l'égalité et aux droits des femmes et des filles. Bien que les projets concrets soient toujours préférés, on comprend davantage les obstacles auxquels font face les femmes et les filles et la nécessité d'un soutien ciblé aux organisations de femmes autonomes comme facteur clé en vue de réaliser l'autonomisation des femmes. Les articles dans les médias au sujet des viols brutaux en Inde et des tirs dont ont été victimes l'étudiante Malala Yousazai et ses amies ont touché beaucoup de personnes et ont souligné l'importance de l'appui aux droits des femmes.



Photo gracieuseté de Carrefour International

« Au sein de la communauté du développement, on reconnaît en général l'importance stratégique de soutenir les droits des femmes et des filles comme une fin en soi et comme un facteur clé dans le cadre plus vaste du développement social, politique et économique. »



Photo gracieuseté de Louis-David Lalancette-Renaud



## TABLE DES MATIÈRES

# CREUSER PLUS LOIN

## POUR UNE MEILLEURE ACTION EN FAVEUR DES DROITS MONDIAUX DES FILLES ET DES FEMMES

1.0 INTRODUCTION .....	10
2.0 APPROCHE.....	11
3.0 LES VOIES VERS LE CHANGEMENT : PRATIQUES ET CONCEPTS .....	12
4.0 LE SECTEUR DES ORGANISATIONS DE BIENFAISANCE CANADIENNES.....	13
5.0 L'ENQUÊTE.....	14
6.0 LA SITUATION AU CANADA .....	23
7.0 RECOMMANDATIONS .....	24
BIBLIOGRAPHIE CHOISIE .....	25
ANNEXE 1.....	26
ANNEXE 2.....	27
ANNEXE 3.....	28

# CREUSER PLUS LOIN : POUR UNE MEILLEURE ACTION EN FAVEUR DES DROITS MONDIAUX DES FILLES ET DES FEMMES

PAR BETTY PLEWES

## 1.0 INTRODUCTION

L'Economist déclare : « Oubliez la Chine, l'Inde et Internet : la croissance économique est stimulée par les femmes ». Un cadre du PNUD affirme que le fait d'investir dans les femmes est la stratégie novatrice pour atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Department for International Development (DFID) (ministère du développement international) du Royaume-Uni dit que « les avantages de l'investissement dans les filles et les femmes sont transformationnels ».<sup>1</sup>

Ces trois exemples mettent en évidence la conviction maintenant largement répandue qu'investir dans les femmes et les filles est intrinsèquement important et souhaitable et mène au bien-être des familles et de la communauté en général.<sup>2</sup> De plus, nous découvrons que les organisations de droits des femmes aident à produire le genre de changements associés à l'autonomisation — la croissance de la confiance en soi, l'acquisition de nouvelles capacités, la sensibilisation à l'égard de l'injustice entre les sexes et la capacité d'agir collectivement pour réclamer des droits.<sup>3</sup>

Malgré cette sensibilisation accrue, il y a encore beaucoup de travail à faire pour traduire la reconnaissance en soutien financier qui favorise et soutienne l'autonomisation et les droits de la personne pour les femmes et les filles. Aux États-Unis, seulement 7,3 % du total des fonds de fondations privées vont à des programmes qui traitent des droits des femmes et des filles.<sup>4</sup> Une étude récente a permis de constater que 58 % des fondations européennes ont alloué moins de 10 % de leurs fonds de subvention à des programmes qui profitent aux femmes et aux filles.<sup>5,6</sup>

Il peut être encore plus difficile pour les organisations de femmes dans d'autres parties du monde d'avoir accès à des fonds locaux ou internationaux. Préoccupée par l'état de financement pour les organisations de droits des femmes dans le monde entier, l'Association pour les droits des femmes et le développement (AWID) a lancé une initiative en 2005 appelée *Where is the money for women's rights ?* (où est l'argent pour les droits des femmes ?). Depuis, AWID a entrepris une recherche de grande envergure sur les flux des ressources et les régimes de financement dans le but d'augmenter le montant et la qualité du financement pour le travail lié aux droits des femmes. Sa publication de 2013, *Watering the Leaves, Starving the Roots* (arroser les feuilles, affamer les racines) fait remarquer que la récente mise des pleins feux sur les femmes et les filles a eu relativement peu d'effet sur l'accroissement du financement pour la grande majorité des organisations de femmes dans le monde entier. Alors que les budgets des organisations se sont modérément accrus, le revenu de la plupart des organisations reste très petit avec un revenu médian de 20 000 \$ en 2010. Par exemple, 740 organisations de femmes avaient un revenu total de 106 millions de dollars en 2010, comparativement au budget de 309 millions de dollars de Greenpeace ou au budget de 1,44 milliards de Save the Children International.<sup>7</sup>

Au Canada, en janvier 2013, le Groupe de travail sur les droits des femmes, présidé conjointement par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), Le fonds MATCH International pour la femme et Oxfam Canada, a parrainé une séance d'un jour sur le sujet *Au cœur des enjeux : Droits des femmes, politiques canadiennes et engagement mondial* à laquelle ont assisté 21 organisations de la société civile (OSC).<sup>8</sup> Les participantes et participants ont convenu qu'il est nécessaire de comprendre plus systématiquement le soutien canadien aux droits des femmes à l'échelle mondiale afin de bâtir une fondation pour la collecte de fonds accrue et

1 Une nouvelle vision stratégique pour les filles et les femmes, DFID. [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67582/strategic-vision-girls-women.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67582/strategic-vision-girls-women.pdf).

2 Untapped Potential: European Foundations Funding for Women and Girls, 2011, Foundation Centre, p.vii, [http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped\\_potential.pdf](http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped_potential.pdf).

3 Leaders for Change p.3. <http://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/downloads/2013/03/LeadersForChange-FINAL.pdf>.

4 <http://pacscenter.stanford.edu/content/director-february-2012>.

5 Untapped Potential, op cit., p.ix.

6 Les chiffres renvoient aux subventions nationales et internationales.

7 Disponible à <http://www.awid.org/Library/Watering-the-Leaves-Full-Report> p. 10.

8 *Au cœur des enjeux : Droits des femmes, politiques canadiennes et engagement mondial*, janvier 2013, CCCI, Match International, Oxfam Canada

la programmation renforcée. En vue de répondre à cette préoccupation, Karen Takacs, de Carrefour International, a convoqué un groupe de travail composé du CCCI, Le fonds MATCH International pour la femme, Oxfam Canada et Inter Pares, qui a supervisé et financé cette étude.

Au Canada, trois secteurs liés, soit les fondations, les OSC et les gouvernements bailleurs de fonds œuvrent dans le domaine de la coopération pour le développement et soutiennent le bien-être des filles et des femmes. Des OSC mettent en œuvre une diversité de programmes dans le monde entier en vue d'éliminer la pauvreté et de défendre les droits de la personne et la justice sociale. Certaines mettent en œuvre leurs propres programmes alors que d'autres travaillent par l'entremise de partenaires locaux. Elles recueillent des fonds pour leur travail auprès du grand public, des subventions gouvernementales et des subventions des fondations (qui financent aussi des institutions internationales et mettent en œuvre leurs propres programmes outre-mer). L'Agence canadienne de développement international (ACDI) soutient le travail des OSC au moyen de subventions ainsi que des programmes bilatéraux et multilatéraux.

La présente étude explore les types de programmes mis en œuvre par les OSC pour soutenir les filles et les femmes, les tendances dans l'octroi des fondations canadiennes à l'échelle internationale ainsi que la situation actuelle du financement de l'ACDI en ce qui concerne les programmes d'égalité des sexes. Ainsi, elle fournit une base d'information à partir de laquelle on peut soulever des questions et favoriser des conversations, de la recherche, des stratégies et des actions supplémentaires pour renforcer les initiatives canadiennes à l'appui des droits des femmes à l'échelle mondiale pendant la prochaine décennie et accroître le don au Canada.

## 2.0 APPROCHE

Nous<sup>9</sup> avons utilisé une diversité d'outils pour recueillir l'information. Nous avons demandé à des organisations de la société civile (OSC) de remplir un questionnaire en ligne, qui a examiné dans les grandes lignes la façon dont elles effectuent la programmation pour soutenir les femmes et les filles. Afin d'analyser les régimes d'octroi de subventions internationales par les fondations canadiennes, nous avons utilisé le répertoire en ligne Connexion subvention d'Imagine Canada ainsi que les formulaires T3010<sup>10</sup> de l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui sont disponibles en ligne. En ce qui concerne l'analyse du financement de l'ACDI, on a utilisé des ensembles de données historiques. De plus, nous avons effectué des entrevues avec trois OSC, le personnel de quatre fondations et cinq autres personnes qui connaissent bien le domaine.

Même si l'objet principal de l'étude était un intérêt à l'égard du financement des droits des femmes, nous avons décidé de prendre du recul et d'adopter une perspective plus large à l'endroit des questions du soutien au bien-être des femmes et des filles. Notre étude comporte quelques restrictions concernant les sources de données et notre budget, qui se reflète dans la très petite envergure des recherches. Par rapport à l'enquête en ligne, de nombreuses OSC ne tiennent pas compte des fonds alloués aux femmes et aux filles ; par conséquent, elles avaient de la difficulté à répondre à certaines questions.

Il y a très peu d'information et de recherche sur le secteur des fondations canadien et une information encore plus limitée sur ses activités d'octroi à l'échelle internationale. Une importante source d'information, Connexion subvention, qui puise dans les formulaires T3010 de l'ARC, est axée sur la collecte de fonds, ce qui limite l'élaboration d'un profil du secteur des fondations canadiennes, ainsi que la détermination des tendances connexes. Presque aucune information n'est disponible sur la façon dont les fondations canadiennes allouent des ressources pour soutenir les droits et le bien-être des femmes. Nous avons donc examiné les tendances relatives à l'octroi de subventions à l'échelle internationale et, pendant les entrevues, nous avons demandé comment les fondations traitent les questions de l'égalité des sexes.

Étant donné ces restrictions, l'étude fournit un aperçu des activités actuelles pour les principaux intervenants canadiens, soulève des questions clés et suggère des orientations pour l'action et la recherche futures. On a constaté un enthousiasme considérable pour ce coup d'œil préliminaire sur le secteur et pour la préparation du terrain pour des études, des conversations et des mesures plus approfondies.

<sup>9</sup> Renvoie à l'auteure et au groupe consultatif.

<sup>10</sup> Le T3010, un formulaire que les organismes de bienfaisance doivent soumettre à l'ARC chaque année, résume les activités, les sources de revenus et le dépenses. Les résultats sont disponibles en ligne dans une liste consultable. <http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/lstngs/menu-eng.html>.

Pour commencer, le document examine quelques concepts et pratiques dans le cadre de la discussion des droits des femmes. Puis nous examinons les résultats de l'enquête sur la pratique des OSC en matière de programmation relative aux femmes et aux filles, nous fournissons un aperçu de l'octroi de subventions par les fondations et terminons par les tendances dans le financement, par l'ACDI, de l'égalité des sexes. En nous fondant sur tous ces domaines, nous faisons des recommandations pour les prochaines étapes.

## 3.0 LES VOIES VERS LE CHANGEMENT : PRATIQUES ET CONCEPTS

### Théorie du changement

La plupart des organisations qui œuvrent à la réduction de la pauvreté, à la défense des droits de la personne ou à l'égalité des sexes, ont une compréhension implicite de la manière dont le changement survient. Au cours de la dernière décennie, de nombreuses organisations ont essayé de rendre ces hypothèses sous-jacentes plus explicites au moyen d'une théorie du changement. Comme avec la planification stratégique (à laquelle elle est reliée), il y a de nombreuses approches à l'endroit de l'élaboration d'une théorie du changement. Quand cela est bien fait, cela aide les organisations à examiner la façon dont elles comprennent la dynamique du changement et ce que celle-ci signifie pour leurs programmes. Il est important de déterminer où les questions d'égalité des sexes et des droits des femmes s'inscrivent dans ces théories du changement pour les OSC canadiennes.<sup>11</sup>

### Besoins pratiques et intérêts stratégiques

Une des théories du changement comporte le concept de besoins pratiques et d'intérêts stratégiques. Cette approche a eu un effet important sur la réflexion sur l'égalité des sexes au cours des années 1980 et 1990 et en a encore aujourd'hui. Elle postule qu'on ne peut pas atteindre le changement durable dans les relations entre les sexes en traitant seulement des besoins pratiques des femmes (soins de santé, eau, revenu, garde d'enfants), et sans aborder leurs intérêts stratégiques (supprimer les normes et les pratiques patriarcales, mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes, donner aux femmes l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, changer la répartition du travail entre les sexes). Au mieux, les lois et les politiques peuvent répondre à quelques besoins pratiques ou créer des conditions qui permettent aux femmes de réaliser leurs intérêts stratégiques — mais elles ne peuvent pas changer les conditions sociales qui rendent cela difficile pour les femmes de le faire.<sup>12</sup>

### Approches fondées sur les droits

Un des efforts visant à éloigner la discussion des approches de bienfaisance, qui se concentre essentiellement sur le secours et le soulagement, a été l'élaboration d'approches fondées sur les droits. Celles-ci considèrent que tous les êtres humains ont des droits reconnus à l'échelle internationale. Elles cherchent à renforcer la capacité des détenteurs d'obligations et à habiliter les détenteurs de droits, qui sont dans ce cas-ci des femmes et des filles.

### Intégration de l'égalité des sexes

L'intégration d'une perspective d'égalité des sexes consiste à évaluer les conséquences, pour les femmes et les hommes, de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux pour que les femmes et les hommes profitent également des retombées et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. Le but ultime est de réaliser l'égalité des sexes.

De nombreux donateurs, des gouvernements et des OSC, ont adopté cette approche à la fin des années 1980 et dans les années 1990. En 1995, l'intégration de l'égalité des sexes a été adoptée comme une importante stratégie mondiale pour la promotion de l'égalité des sexes dans le Programme d'action de Beijing.<sup>13</sup>

Au début, l'intégration de l'égalité des sexes a été considérée comme une approche efficace pour tenir compte des besoins et des rôles des femmes dans le cadre de programmes de grande envergure, surtout dans le système

<sup>11</sup> Pour l'exemple d'une théorie de changement en vue de s'attaquer à la violence faite aux femmes, consulter [http://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/downloads/2012/08/VAWG\\_guidance1\\_toc11.pdf](http://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/downloads/2012/08/VAWG_guidance1_toc11.pdf).

<sup>12</sup> Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements, AWID 2012, p.8.

<sup>13</sup> <http://www.un.org/womenwatch/osagi/pdf/e65237.pdf>.

multilatéral. Cependant, cela n'a souvent pas bien été mis en œuvre. Trop souvent, les enjeux de l'égalité des sexes dans les premières phases de la conception des projets étaient étudiés, mais ces préoccupations ont disparu en grande partie de la phase de programmation du cycle des projets.

La signification de l'approche « chacun est responsable » est devenue « personne n'est responsable ». Au début des années 2000, il est devenu clair que l'intégration de l'égalité des sexes n'a pas engendré un progrès réel pour les femmes. Dans certains cas, elle a remplacé des programmes spécifiques de soutien aux femmes et à l'égalité des sexes.

## L'importance du soutien aux organisations et aux mouvements de femmes

Aujourd'hui, la façon de voir les choses a changé et on reconnaît qu'il est essentiel de soutenir les organisations et les mouvements de femmes autonomes pour s'assurer que les femmes sont des agentes de changement et non seulement des bénéficiaires. Les organisations de femmes sont considérées comme des espaces qui amènent « le genre de changements associés à l'autonomisation – la croissance de la confiance en soi, l'acquisition de nouvelles capacités, la sensibilisation à l'égard de l'injustice entre les sexes et la capacité d'agir collectivement pour réclamer des droits ».

On soutient aussi que les progrès importants dans le domaine des droits des femmes ont eu lieu dans le cadre des mouvements de femmes aux niveaux national, régional et mondial. Les femmes, qui parlent non seulement à titre individuel ou par l'entremise d'organisations en particulier, mais avec une voix puissante, collective, peuvent créer un changement soutenu à des niveaux que la politique et la législation à elles seules ne peuvent pas atteindre. Autrement dit, les mouvements sont capables d'engendrer des changements durables dans les relations sociales du pouvoir — y compris le rapport de pouvoir entre les sexes. Dans sa stratégie relative à l'égalité des sexes, le Department for International Development (DFID) estime que le soutien à l'action localement menée pour le changement social, y compris les mouvements de femmes, constitue une partie importante de la création d'un environnement qui favorise l'autonomisation des femmes et des filles.

## Stratégies complémentaires

À l'heure actuelle, beaucoup de gens perçoivent le besoin de combiner des approches : l'utilisation d'une lunette ou d'une perspective d'égalité des sexes dans tous les projets et programmes, la conception de programmes qui soutiennent en particulier les femmes et les filles et le soutien aux organisations et aux mouvements liés aux droits des femmes. Toutefois, beaucoup de gens sont préoccupés par le fait que l'intégration de l'égalité des sexes soit devenue l'approche prédominante, ce qui a pour conséquence que les groupes et les mouvements de femmes autonomes sont insuffisamment financés.

## 4.0 LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE CANADIEN

Au Canada, il y a environ 165 000 organismes de bienfaisance et à but non lucratif. Les 85 000 organismes de bienfaisance enregistrés se rangent dans trois catégories : organismes de bienfaisance, fondations publiques et fondations privées.<sup>14</sup> En 2010, la valeur totale des dons financiers que les Canadiennes et Canadiens individuels ont fait aux organismes sans but lucratif ou de bienfaisance s'est chiffrée à 10,6 milliards de dollars, environ le même montant qu'en 2007.<sup>15</sup> De cette somme, 4,3 milliards de dollars sont allés à des organisations religieuses et 731 millions de dollars à des hôpitaux, collèges et universités.<sup>16</sup>

Bien que le montant global d'argent donné aux organismes de bienfaisance soit resté le même, les activités internationales ont reçu une part accrue.<sup>17</sup> **En 2010, 11 % des donateurs ont donné aux organisations internationales, soit 9 % de plus qu'en 2007. De même, en 2010, 8 % du total des dons, soit 879 millions de dollars, sont allés à des organisations internationales, soit 6 % de plus qu'en 2007 (647 millions de dollars).**<sup>18</sup>

14 Voir <http://www.imaginecanada.ca/node/32>.

15 Dons de bienfaisance par les Canadiens par Martin Turcotte, avril 2012, p. 18. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11637-fra.pdf>.

16 Ibid p. 27.

17 La définition d'international est beaucoup plus vaste que le développement international et comprend toutes les activités à l'extérieur du Canada.

18 Turcotte, op cit., p. 27.

## Profil des OSC œuvrant dans le domaine de la coopération internationale

En 2011, 2 361 organisations de bienfaisance ont indiqué à l'Agence du revenu du Canada (ARC) qu'elles exercent des activités dans le cadre de programmes qui comprenaient l'aide et le développement internationaux. De ces organisations, 1 357 (57 %) ont dit que c'était leur activité principale (plus de 50 % de leurs activités) contre 1 004 (43 %) qui ont dit que c'était leur activité secondaire.<sup>19</sup>

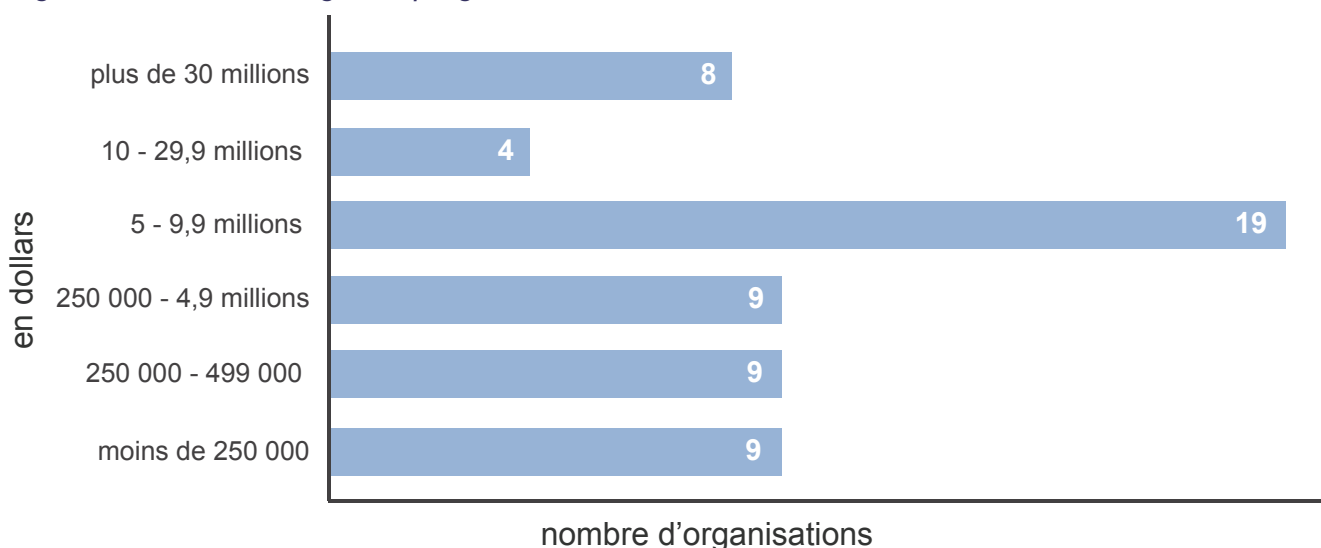
- Les organisations de bienfaisance œuvrant dans le domaine de l'aide et du développement internationaux ont déclaré un revenu de 3,9 milliards de dollars<sup>20</sup>, des dépenses directes de 3,6 milliards de dollars et des transferts à d'autres organisations d'une valeur de 300 millions de dollars.
- Au cours des dernières décennies, le profil du secteur des OSC internationales est resté relativement constant. Quelques grandes (en termes canadiens) organisations recueillent un grand pourcentage des fonds pour le développement international, principalement dans le cadre de programmes de parrainage d'enfants, et œuvrent aux côtés d'un grand nombre de petites et moyennes organisations. Les organisations qui ont un revenu d'au moins 10 millions de dollars représentent 2 % des organisations dans le secteur, mais disposent de 73 % du revenu total du secteur. Celles qui ont un revenu de plus d'un million de dollars constituent 12 % du secteur et disposent de 93 % de revenu total. Les changements récents aux régimes de financement de l'ACDI accroissent la prédominance des grandes organisations et affaiblissent certaines des petites et moyennes organisations.

Dans cette étude, nous nous concentrons sur les OSC qui sont membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et les conseils provinciaux. Les membres des conseils représentent seulement 8 % du nombre total d'organisations qui œuvrent dans le secteur. Cependant, les membres des conseils représentent 74 % du revenu de ces organisations qui ont pour objet principal le développement international.

### 5.0 L'ENQUÊTE

Notre enquête donne un aperçu de la façon dont les OSC canadiennes conçoivent leurs programmes pour soutenir les femmes et les filles. Soixante organisations (51 en anglais et neuf en français) ont répondu à l'enquête en ligne ; tous les répondants n'ont pas répondu à toutes les questions.

Figure 1 : Taille du budget de programme

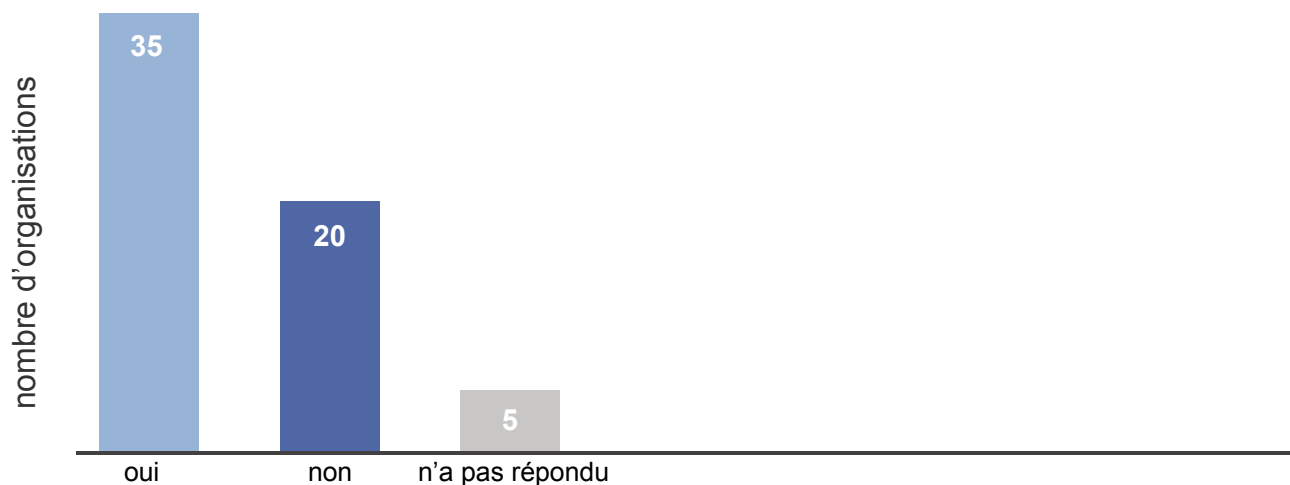


Ces conclusions confirment le modèle de quelques grandes organisations et d'un grand nombre de petites et moyennes organisations. Des 58 organisations qui ont répondu à la question, 13,7 % avaient des budgets de programme de plus de 30 millions de dollars et 79 % avaient des budgets de moins de 10 millions de dollars.

19 CCCI, Nouveau rapport : La force du nombre : données sur le secteur du développement international au Canada, p. vi, 2013 [http://www.ccic.ca/\\_files/en/what\\_we\\_do/2013\\_11\\_01\\_CCIC\\_Report\\_on\\_Metrics\\_Executive\\_Summary.pdf](http://www.ccic.ca/_files/en/what_we_do/2013_11_01_CCIC_Report_on_Metrics_Executive_Summary.pdf).

20 Cela comprend tout le revenu, la collecte de fonds, les subventions gouvernementales, les subventions de fondations, le revenu gagné.

Figure 2 : Nombre d'organisations qui ont des programmes qui s'adressent aux femmes et aux filles



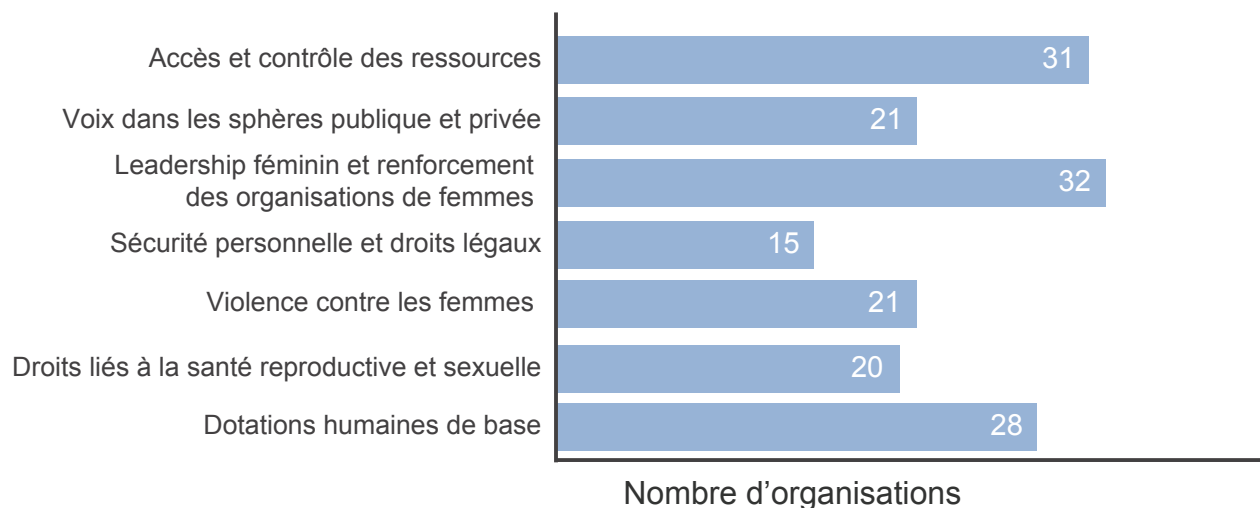
Des 60 organisations qui ont répondu à l'enquête, 35, soit 58 %, ont dit qu'elles avaient des programmes qui s'adressent aux femmes et aux filles.

Figure 3 : Quel pourcentage s'adressait aux femmes et aux filles ?



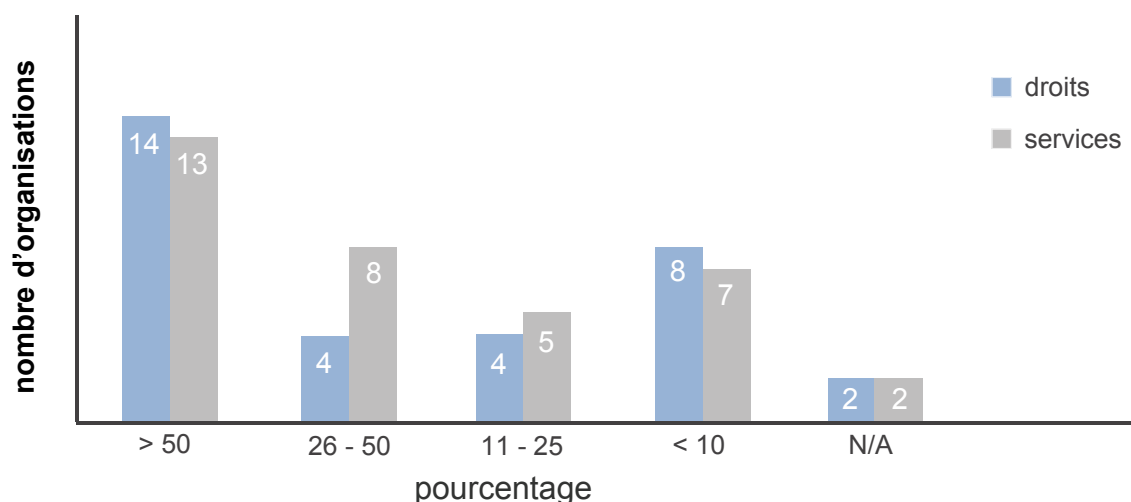
La plupart des organisations ont dû estimer de leur mieux le pourcentage de leurs budgets qui s'adressent aux femmes et aux filles parce qu'elles ne tiennent pas compte de ces données. De ces 35 organisations dont les programmes s'adressent aux femmes, plus de la moitié consacrent entre 1 et 66 % de leur programme à ce secteur. Les deux organisations qui consacrent 100 % de leurs budgets aux femmes et aux filles sont des organisations de droits des femmes.

Figure 4 : Secteurs des programmes s'adressant aux femmes et aux filles



Un éventail de secteurs de programmation est soutenu par les organisations qui soutiennent fortement le leadership des femmes et le renforcement des organisations et des programmes en appui au contrôle économique des femmes, par l'accès au contrôle des ressources.

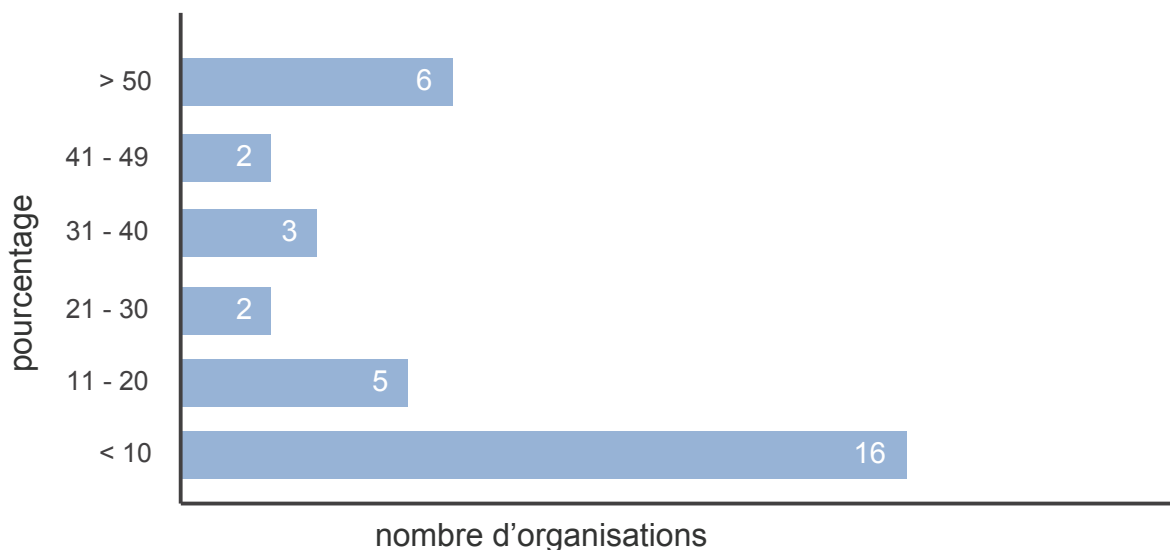
Figure 5 : Quel pourcentage du budget destiné aux femmes et aux filles va aux services et lequel va aux droits ?



De nouveau, les organisations ont estimé de leur mieux pour répondre à cette question. Des 35 organisations qui ont des programmes s'adressant aux femmes, 14 (40 %) disent qu'elles allouent plus de la moitié du budget destinés aux femmes et aux filles aux activités dans le domaine des droits et 13 (37 %) allouent plus de la moitié aux services de base.

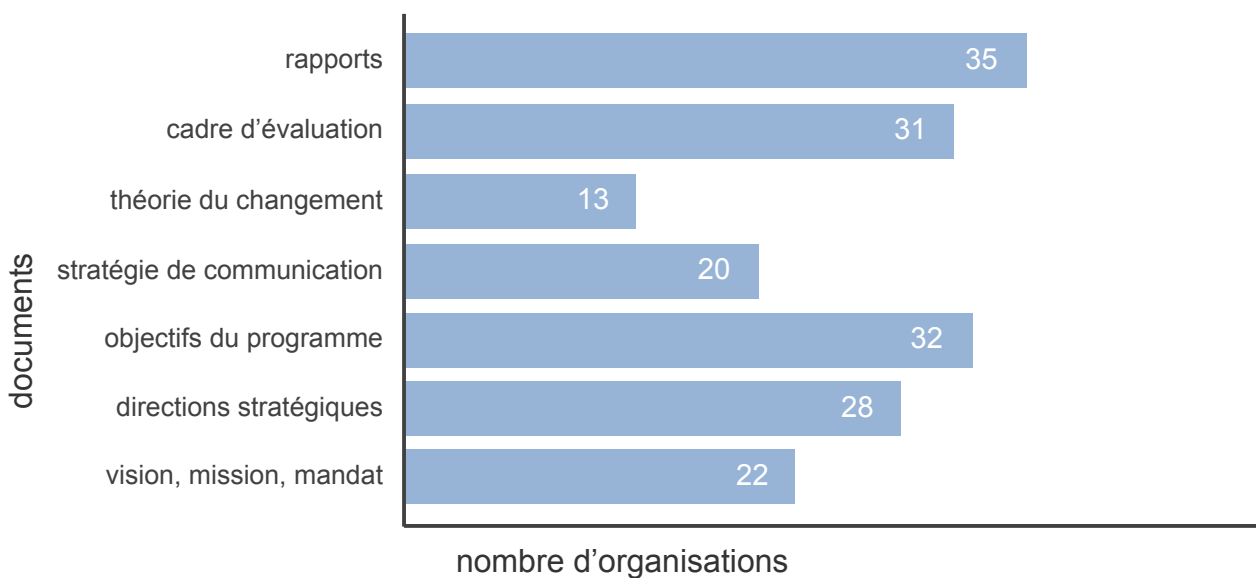


Figure 6 : Pourcentage alloué aux organisations de femmes



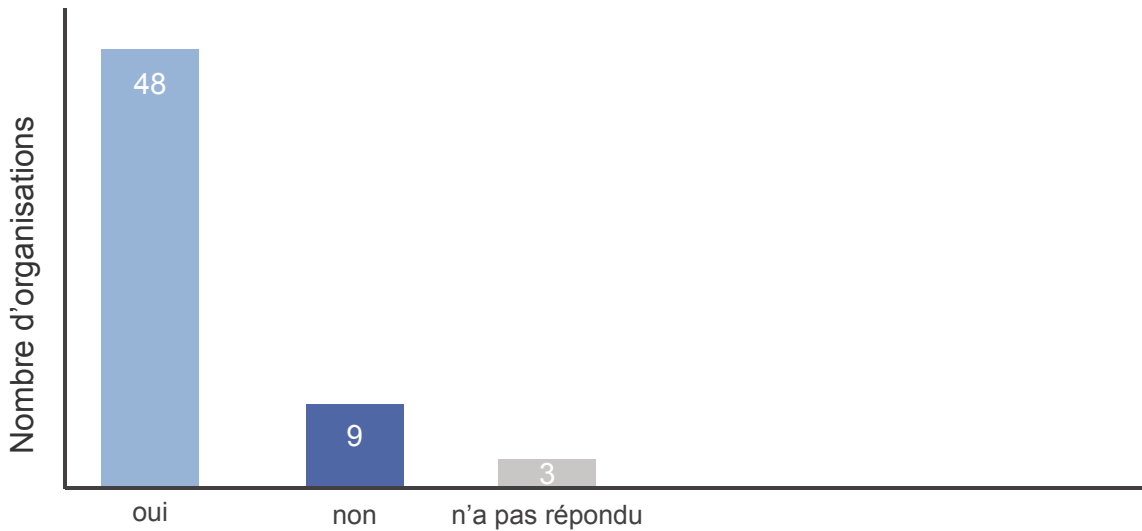
En ce qui concerne les fonds alloués aux femmes et aux filles, six organisations allouent plus de 50 % au soutien des organisations de femmes autonomes, alors que 16 allouent moins de 10 % aux organisations de femmes.

Figure 7 : Documents organisationnels qui mentionnent les femmes



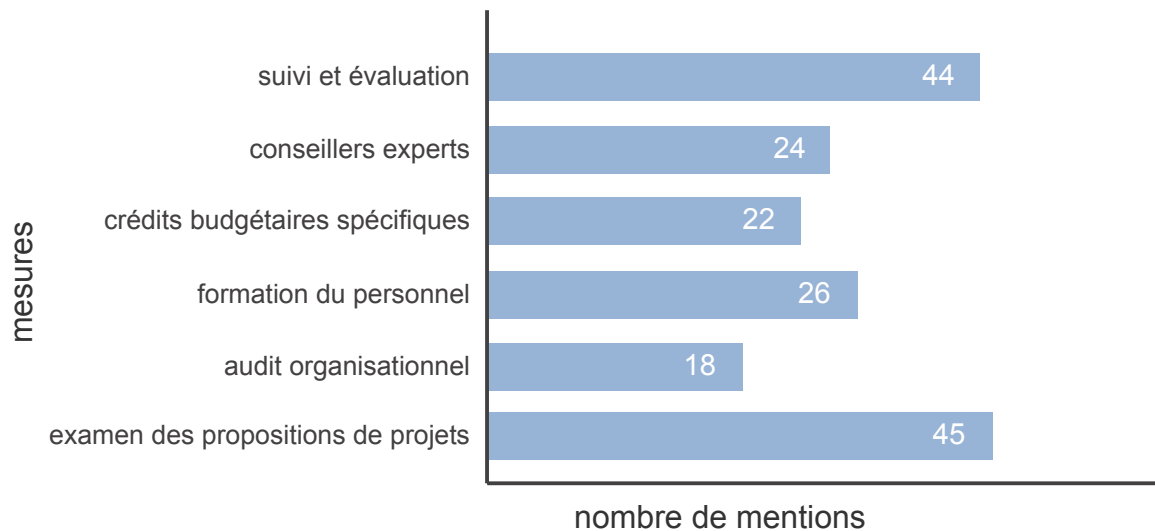
En tout, 36 organisations ont répondu à cette question et ont indiqué que bon nombre de documents indiquaient que les questions relatives aux femmes sont officiellement incorporées dans la pensée de l'organisation.

Figure 8 : Est-ce que votre organisation soutient l'intégration de l'égalité des sexes ?



Des 60 organisations qui ont répondu au questionnaire, 48 (80 %) disent que leur organisation met de l'avant l'intégration de l'égalité des sexes.

Figure 9 : Comment votre organisation soutient-elle l'intégration de l'égalité des sexes ?



Les organisations effectuent l'intégration de l'égalité des sexes principalement au moyen de l'examen des propositions de projet et de processus de contrôle et d'évaluation. En réponse à la question 11, la plupart des organisations ont répondu qu'elles croient qu'elles effectuent l'intégration de l'égalité des sexes très efficacement (14) ou quelque peu efficacement (30).

## Grandes organisations

Dans le cadre de l'enquête, huit organisations ont indiqué qu'elles avaient des budgets de programme de plus de 30 millions de dollars. Comme elles représentent une proportion considérable des programmes d'OSC canadiennes outre-mer, nous avons fourni une ventilation de leurs réponses à plusieurs questions du sondage.

Des huit organisations dont les budgets de programme dépassent 30 millions de dollars, six avaient des programmes qui s'adressaient aux femmes et aux filles et deux n'en avaient pas. En moyenne, ces six organisations allouaient moins de 7 % de leurs budgets de programme d'outre-mer à des organisations de femmes autonomes.<sup>21</sup>

Toutes les grandes organisations effectuent l'intégration de l'égalité des sexes.

	Programmes s'adressant aux femmes et aux les filles	% du budget de programme destiné aux femmes/filles	% destiné à la prestation de services aux femmes	% aux droits des femmes	% aux organisations de femmes autonomes	Intégration de l'égalité des sexes
1	oui	1 % - 33 %	> 50 %	< 10 %	< 10 %	oui
2	non					oui
3	oui	1 % - 33 %	< 10 %	> 50 %	> 50 %	oui
4	oui	1 % - 33 %	26 % - 55 %	11 % - 25 %	< 10 %	oui
5	oui	1 % - 33 %	> 50 %	< 10 %	Aucune réponse	oui
6	oui	34 % - 66 %	> 50 %	25 % - 50 %	< 10 %	oui
7	non					oui
8	oui	50 %	50 %	50 %	11 % - 20 %	oui

## Tendances en matière de programmation des OSC

- Au cours des 20 dernières années, les OSC canadiennes ont fait des progrès en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans leurs programmes.<sup>22</sup> Les OSC font référence à l'égalité des sexes dans bon nombre de leurs documents organisationnels et mettent de l'avant des activités organisationnelles telles que les vérifications sociales et la formation du personnel, en vue de favoriser la sensibilisation à l'égalité des sexes. En partie, cela est probablement le résultat des politiques relatives à l'égalité des sexes de l'ACDI qui exigent que les propositions exposent leur stratégie en matière d'égalité des sexes.
- 58 % des organisations allouent des fonds à des programmes qui s'adressent en particulier aux femmes et aux filles, et 42 % ne le font pas.
- 80 % des organisations intègrent l'égalité des sexes dans leurs programmes, et 20 % ne le font pas.
- Dans les programmes qui s'adressent en particulier aux femmes et aux filles, on se concentre davantage sur la prestation de services de base que sur le soutien à la programmation relative aux droits des femmes.
- De nombreuses organisations combinent l'intégration de l'égalité des sexes avec le soutien visant en particulier les femmes et les filles. Fait important, on accorde un peu plus d'attention à l'intégration de l'égalité des sexes, surtout dans le domaine de la prestation de services, qu'aux programmes qui s'adressent en particulier aux femmes et à la promotion des droits des femmes. En ce qui concerne les grandes organisations, une grande proportion de leur soutien est destinée aux filles. En moyenne, un pourcentage très limité (moins de 7 %) de leurs budgets de programme est alloué au soutien des organisations de femmes autonomes. Parmi les autres organisations qui soutiennent des programmes destinés en particulier aux femmes, le chiffre est moins de 13 %.

21 On a effectué ces calculs en utilisant l'extrémité supérieure de l'intervalle (c'est-à-dire que lorsque l'intervalle était « 1 %-33 % », nous avons utilisé 33 % ou que lorsqu'il était de « moins de 10 % », nous avons utilisé 10 %), ce qui surestime probablement les montants alloués aux organisations de droits de la femme.

22 Consulter les études du CCCI intitulées L'égalité des sexes : de la promesse à la pratique (2008) et Le travail n'est jamais terminé : une étude de la capacité des ONG canadiennes en matière de « genre » et développement (1992).

- Quelques grandes et moyennes organisations ont des programmes d'outre-mer qui s'adressent aux femmes ou aux filles en particulier, notamment en matière de communications connexes et de stratégies de collecte de fonds. À titre d'exemple, le programme Engendering Change (engendrer le changement) d'Oxfam et Aminata de Carrefour International, l'initiative Parce que je suis une fille, de Plan, le Grandmother to Grandmother Program de la Stephen Lewis Foundation et Le fonds MATCH International pour la femme. De nombreuses organisations qui n'ont pas de programmes s'adressant en particulier aux femmes utilisent des images de femmes dans le cadre de leurs stratégies de collecte de fonds et de communications.
- Dans la communauté des OSC, il y a une collaboration en matière de partage d'apprentissage, de plaidoyer, de travail lié aux politiques qui portent sur l'égalité des sexes et les droits des femmes, mais il y a peu de programmation conjointe. Dans les OSC individuelles, il y a plus de participation organisationnelle quant aux questions d'égalité des sexes, souvent menée par des femmes engagées membres du personnel, au sein des organisations.

## Fondations canadiennes

Les fondations constituent un segment croissant du secteur de la bienfaisance.<sup>23</sup> Il y a deux types importants de fondations : les fondations privées, qui comprennent les fondations familiales et d'entreprise, et les fondations publiques, qui comprennent les fondations communautaires ainsi que des fondations hospitalières et universitaires. Actuellement, 10 000 fondations enregistrées détiennent des actifs d'environ 42 milliards de dollars.<sup>24</sup> Parmi celles-ci, environ 3 000 octroient des subventions. La plupart des subventions s'adressent à des activités au Canada, mais il y a aussi des subventions destinées à des programmes à l'extérieur du Canada (consulter l'annexe 1). Cette catégorie comprend des subventions pour des programmes en Europe et Israël, la compréhension culturelle et le développement international. La ligne qui sépare les fondations et les organisations de bienfaisance peut être brouillée car de nombreuses fondations, en plus de fournir des subventions, mettent en œuvre leurs propres programmes de bienfaisance et certaines sont des fondations de collecte de fonds qui fournissent du soutien à leurs propres institutions.

Une étude effectuée en 2007 par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) a déterminé que les activités des fondations canadiennes à l'échelle internationale sont très limitées.<sup>25</sup> Seulement 3 % du financement des fondations a été alloués à toutes les activités internationales. Un peu plus de 1 % des subventions octroyées par les fondations est allé à des secteurs qui intéressent les OSC internationales – notamment le développement international, les droits de la personne et la pauvreté mondiale. En 2005, environ 18,2 millions de dollars ont été alloués à ces activités ; cela représentait environ 400 subventions.

L'accroissement du nombre de fondations canadiennes ne s'est pas traduit par une augmentation des subventions destinées au développement international. En 2011, environ 27,6 millions de dollars<sup>26</sup> sont allés aux subventions pour des activités canadiennes largement désignées comme « développement international » sur un total de subventions accordées par les fondations canadiennes de 4,261 millions de dollars.<sup>27</sup> Cela représente moins de 1 %. Parmi les 20 fondations les plus grandes (par la taille des actifs), seules huit ont fourni des subventions internationales en 2011 (consulter l'annexe 2). Les OSC canadiennes internationales continuent à recevoir des subventions de fondations (consulter l'annexe 3).

En 2011, parmi les 112 membres de Fondations philanthropiques Canada (FPC), 5 %, soit 11 millions de dollars, sont allés à toutes les activités internationales. Si on inclut MasterCard, ce montant augmente à 21 % soit 48 millions de dollars. En 2005, les chiffres étaient 3 %, soit 6 millions de dollars.<sup>28</sup>

La Fondation MasterCard est un nouveau joueur important sur la scène. C'est une fondation d'entreprise internationale et la plus grande fondation établie au Canada. Son siège social est à Toronto et elle a des actifs de 6 millions de dollars et se concentre sur l'apprentissage des jeunes et l'accès aux services financiers de base, avec une priorité sur l'Afrique. Elle a un programme d'octroi de subventions à l'échelle internationale qui comprend des

23 Foundation Insights, Imagine Canada, 2011, [http://www.imaginecanada.ca/files/www/en/partnershipforum/foundation\\_insights\\_en\\_june2011.pdf](http://www.imaginecanada.ca/files/www/en/partnershipforum/foundation_insights_en_june2011.pdf).

24 Communication personnelle de Fondations philanthropiques Canada.

25 Thinking Globally: Canadian Foundations and Trends in International Development.

26 Tous les calculs ont été faits par les auteurs en utilisant les données de Connexion subvention d'Imagine Canada

27 Chiffre pour les subventions totales de FPC fondé sur l'analyse, par Imagine Canada, des formulaires T3010 (communication personnelle à l'auteure).

28 Rapports annuels de FPC de 2011 et 2005. Disponible à <http://www.pfc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels/>.

subventions aux organisations canadiennes. Les subventions aux OSC canadiennes se sont chiffrées à 13 millions de dollars en 2012.<sup>29</sup>

## Fondations et égalité des sexes

Il y a peu d'information sur la façon dont les fondations canadiennes traitent les questions d'inégalité des sexes et de droits des femmes dans le secteur international. Les personnes qui possèdent une vaste connaissance des fondations privées et publiques ont décrit trois approches utilisées par les fondations : l'identification des femmes et des filles comme un groupe cible, l'utilisation du principe de non-discrimination et la promotion de l'accès aux services financiers de base. Un membre de l'effectif d'une fondation a indiqué que bon nombre des projets financés par la fondation étaient aussi financés par l'ACDI ; la fondation tient compte de l'analyse comparative entre les sexes exigée par l'ACDI. Une autre fondation ne possède pas de politique officielle sur l'égalité des sexes et ne recueille pas de données sur la question, mais elle tient compte des relations entre les sexes lors de l'examen approfondi des propositions et examine l'analyse comparative entre les sexes de la proposition. Des membres de certaines fondations croient que les fondations pourraient explorer ce domaine de manière plus approfondie. Pendant les entrevues, les gens ont nommé un certain nombre de femmes qui dirigent des fondations actives à l'échelle internationale.<sup>30</sup>

## Fondation canadienne des femmes

La Fondation canadienne des femmes (FCF) se concentre en particulier sur les femmes dans quatre domaines prioritaires de travail : faire cesser la violence, mettre fin à la pauvreté, favoriser l'autonomisation des filles et mettre fin à la traite des personnes. La FCF est reliée à un réseau étendu de femmes activistes et mécènes, dont bon nombre s'intéressent aux droits des femmes dans le monde entier. La fondation passe par une période de transition et a décidé de ne pas inclure de programmation internationale pour le moment.

## Tendances des fondations

Bien que quelques nouvelles fondations au Canada octroient des subventions à l'échelle internationale et qu'un certain nombre de mécènes canadiens bien en vue aient des intérêts internationaux,<sup>31</sup> la dimension internationale du secteur est toujours limitée. En 2007, l'étude du CCCI a relevé trois facteurs importants qui entravaient l'octroi de subventions à l'échelle internationale : la capacité, le cadre juridique et la mentalité.<sup>32</sup> Ceux-ci restent valables aujourd'hui.

Les fondations ont une capacité très limitée en matière d'effectifs. Parmi les membres de FPC, 47 % des fondations ont peu d'effectifs ou des effectifs travaillant à temps partiel. Cela signifie qu'elles n'ont pas le personnel ou l'expertise pour établir des relations et superviser les programmes. On considère que l'octroi direct aux organisations ou aux projets internationaux est très difficile à gérer et à contrôler : les sujets semblent trop importants et écrasants et il est difficile de faire une différence. De plus, les calendriers apparemment longs rendent difficile l'obtention de résultats concrets.

Certaines restrictions et conditions de l'ARC agissent comme des obstacles à l'octroi de subventions à l'échelle internationale. Par exemple, peu de fondations ont le temps, les effectifs ou l'expertise pour gérer des accords d'entreprise qui sont exigés lorsque le récipiendaire n'est pas un récipiendaire qualifié (selon les règles de l'ARC qui limitent les dons à des donataires qualifiés). La nouvelle exigence d'inclure les activités politiques des groupes financés dans les propres rapports des bailleurs de fonds est une autre source de préoccupation.<sup>33</sup>

Il y a quelques signes de changement dans le secteur des fondations canadiennes. Dans le passé, les gens qui créaient des fondations possédaient souvent peu d'expérience personnelle dans le domaine des enjeux du développement international. Une deuxième génération dans les fondations familiales accèdent à des postes de direction et ont plus d'influence sur les orientations des fondations. Ces membres plus jeunes ont souvent voyagé outre-mer et certains ont eu des expériences comme stagiaires et volontaires. Quelques fondations engagent maintenant des effectifs professionnels qui possèdent l'expérience du développement international et qui connaissent les approches en matière d'égalité des sexes. Nos entrevues ont aussi révélé un intérêt à l'égard du

29 Formulaire T3010 présenté par la fondation à l'ARC.

30 À titre d'exemple, Belinda Stronach, Wanda Bedard de 60 millions de filles, et Joey Adler d'UnxUn.

31 À titre d'exemple, Belinda Stronach, John McCall MacBain, Stephen Lewis, Joey Adler et Franc Giustra.

32 Thinking Globally, op cit. p. 156.

33 <http://www.charityinfo.ca/articles/Playing-by-the-rules-political-activities-fair-game-for-charities>.

partage des expériences dans le domaine de l'octroi de subventions à l'échelle internationale, même s'il existe peu de mécanismes et que la majeure partie du partage est informelle. Fondations philanthropiques Canada a offert de soutenir la formation d'un groupement par affinités de bailleurs de fonds pour le développement international.

## ACDI

L'ACDI était parmi les premiers chefs de file dans le domaine de l'égalité des sexes, et s'est taillé une réputation internationale par son plaidoyer à l'égard des droits des femmes et en accomplissant du travail d'avant-garde relativement à l'égalité des sexes dans les organisations. Elle a soutenu un éventail d'activités en faveur de l'égalité des sexes qui vont du financement de programmes d'OSC et d'organismes multilatéraux tels que le Fonds de développement des Nations unies pour la femme, à la mise en œuvre de ses propres initiatives outre-mer telles que les fonds pour l'égalité des sexes (qui ont soutenu des organisations de femmes locales et d'autres projets bilatéraux).

Depuis 2008, l'ACDI a utilisé des marqueurs obligatoires en matière d'égalité des sexes pour tenir compte des dépenses liées à l'égalité des sexes.<sup>34</sup> Le marqueur « principal » désigne des projets où l'égalité des sexes est l'objectif principal. Le marqueur « significatif » indique que l'égalité des sexes représente un parmi plusieurs objectifs du projet. Quand on utilise le marqueur « significatif », le budget total du programme est inclus même si l'égalité des sexes est l'objectif unique.<sup>35</sup>

## Ensembles des données historiques

Le marqueur « principal » comme pourcentage des dépenses totales de programme de l'ACDI (c'est-à-dire que l'égalité des sexes était l'objectif principal du projet).

Exercice 2005/06	Exercice 2006/07	Exercice 2007/08	Exercice 2008/09	Exercice 2009/10	Exercice 2010/11	Exercice 2011/12
1,13 %	2,80 %	1,55 %	1,27 %	1,33 %	2,16 %	1,49 %

Le marqueur « significatif » comme pourcentage des dépenses totales de l'ACDI (c'est-à-dire que l'égalité des sexes représentait un parmi plusieurs objectifs dans le projet).

Exercice 2005/06	Exercice 2006/07	Exercice 2007/08	Exercice 2008/09	Exercice 2009/10	Exercice 2010/11	Exercice 2011/12
52,67 %	45,22 %	52,51 %	55,60 %	62,02 %	61,41 %	72,74 %

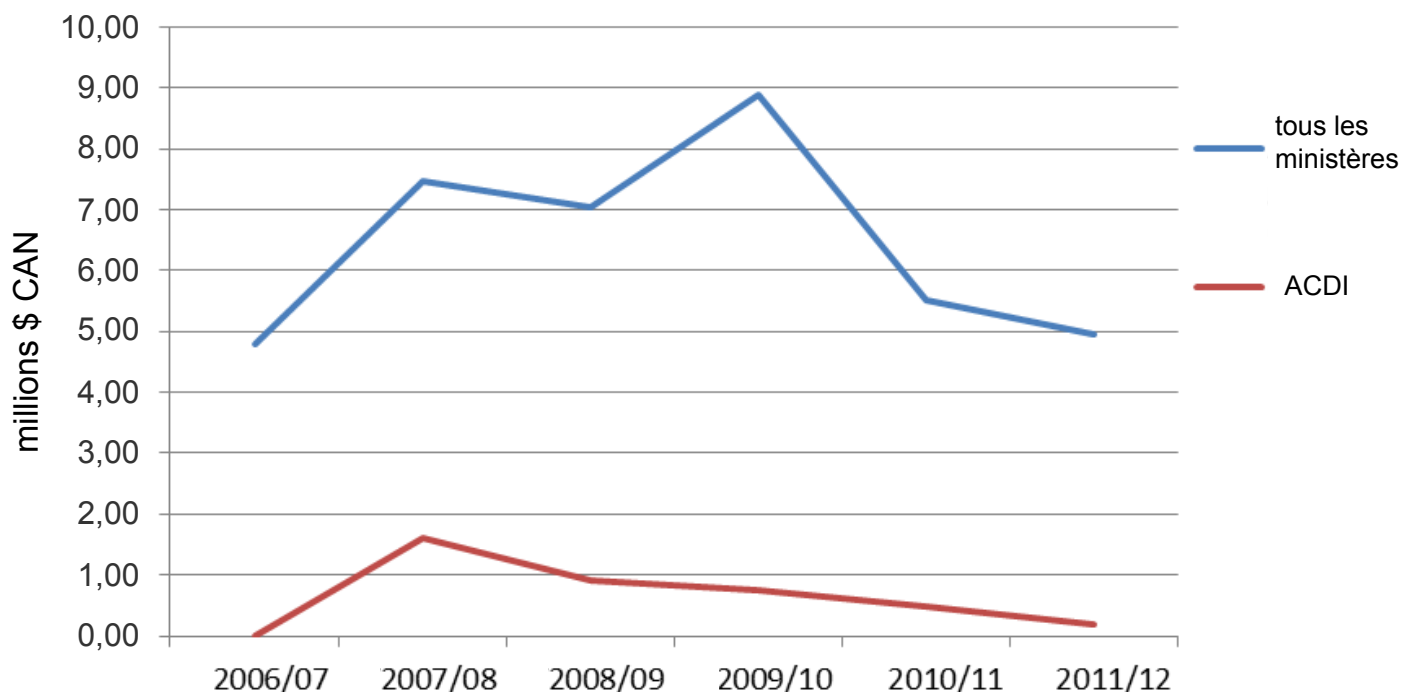
Le marqueur « principal » est une indication de la mesure dans laquelle l'ACDI prend l'égalité des sexes au sérieux. Le soutien de l'ACDI au moyen du marqueur « principal » a culminé durant l'exercice 2006-2007 comme un pourcentage des dépenses totales et il est resté entre 1 et 2 % au cours des cinq dernières années (ce qui est au-dessous de la moyenne des donateurs de l'OCDE). Les dépenses au moyen de l'utilisation du marqueur « significatif » ont affiché une augmentation continue depuis 2006-2007 ; cela indique peut-être que l'égalité des sexes est de plus en plus intégrée dans les projets de l'ACDI.<sup>36</sup>

34 Quand les projets sont entrés dans le système de l'ACDI, ils reçoivent un marqueur relatif à l'égalité des sexes ; un marqueur « principal » indique que l'égalité des sexes est le principal objectif et résultat de l'initiative, alors qu'un marqueur « significatif » indique que les résultats concernant l'égalité des sexes sont au niveau intermédiaire. <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/eng/CAR-218175110-UT2>.

35 Dans cette section, toute l'analyse a été effectuée par Fraser Reilly-King du CCCI à l'aide des ensembles de données historiques de l'ACDI et de l'OCDE. Disponible à <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/CAR-1128144934-R9J>.

36 Il est impossible de calculer le total des dépenses à l'aide du marqueur « significatif » parce que le budget total du programme est inclus seulement quand une des activités est liée à l'égalité des sexes.

Figure 10 : L'appui du gouvernement canadien pour les organisations de promotion de l'égalité des femmes



L'ACDI fournit peu de soutien aux organisations de femmes, et ce soutien direct (en grande partie par l'entremise de la Direction générale des programmes multilatéraux et probablement au Fonds de développement des Nations unies pour la femme et à ONU Femmes) diminue depuis l'exercice 2007-2008.

## 6.0 LA SITUATION AU CANADA

Au Canada, il y a beaucoup de changement. Le gouvernement est en train de réduire son budget d'aide, et de nombreuses organisations de la société civile (OSC) subissent une perte du financement. Le secteur croissant des fondations n'a pas augmenté considérablement son financement aux activités de développement international.

Néanmoins, il y a quelques signes positifs. En effet, les OSC possèdent une vaste expérience de la promotion de l'égalité des sexes. Les nouveaux mécanismes de financement de l'ACDI réduisent le soutien et créent beaucoup d'incertitude et d'instabilité, mais de nombreuses OSC cherchent de nouvelles façons de travailler, en ouvrant la possibilité à de nouvelles formes de collaboration.

Au sein d'une nouvelle génération de mécènes, femmes et hommes, qui s'intéressent davantage aux questions mondiales, il y a le potentiel de créer des fondations qui soutiennent les programmes internationaux (y compris l'octroi de subventions). Les mécènes canadiens bien en vue qui œuvrent dans le domaine international fournissent aussi des modèles que d'autres peuvent adopter. Quelques fondations recherchent des façons de partager davantage l'information sur les enjeux internationaux.

Au sein de la communauté du développement, on reconnaît sur une grande échelle l'importance stratégique du soutien aux droits des femmes et des filles comme fin en soi et comme facteur clé dans le vaste secteur du développement social, politique et économique. Le travail de l'Association pour les droits des femmes et le développement (AWID) en ce qui concerne le financement destiné aux organisations et aux mouvements liés aux droits des femmes a mis en évidence cette question et a suscité de l'intérêt dans plusieurs pays à l'égard de l'augmentation du financement pour les droits des femmes.

Le public comprend mieux plusieurs des questions liées à l'égalité et aux droits pour les femmes et les filles. Les projets concrets sont toujours préférés, mais on comprend de mieux en mieux les obstacles auxquels font face les

femmes et les filles et la nécessité de fournir un soutien ciblé. Les articles des médias sur les viols brutaux en Inde et les tirs dont ont été victimes l'étudiante Malala Yousazai et ses amies ont touché de nombreuses personnes et ont souligné l'importance de soutenir les droits des femmes.

## 7.0 RECOMMANDATIONS

Le moment est propice pour une initiative canadienne de collaboration à grande échelle en vue de soutenir les droits des femmes, qui comprenne de la programmation conjointe, la collecte de fonds et la sensibilisation, et qui tire parti de l'intérêt de femmes mécènes, d'OSC, de gouvernements et de fondations.

À court terme, nous recommandons un certain nombre de mesures afin d'examiner les différentes facettes d'une initiative de vaste envergure :

1. Encourager les OSC à consacrer un plus grand pourcentage de leurs fonds au soutien des organisations et des mouvements de femmes autonomes.
2. Élaborer un argumentaire pour soutenir les droits des femmes que les OSC et les fondations pourraient utiliser dans le cadre de la collecte de fonds et des communications.
3. Continuer à examiner des options politiques sur les droits des femmes avec le secteur du développement au MAECD, et bâtir dans une perspective à long terme.
4. Consolider des réseaux de personnes qui s'intéressent à ces questions, en créant plus d'espaces pour permettre aux fondations et aux OSC qui participent à l'octroi de subventions à l'échelle internationale de partager des expériences et d'examiner des approches à l'endroit du soutien aux droits des femmes. Organiser quelques événements clés afin d'établir des relations et d'examiner des questions avec les femmes mécènes et d'autres qui participent au secteur des fondations, en vue d'élaborer un argumentaire pour la philanthropie internationale et le soutien aux droits des femmes. Continuer à établir des relations avec Fondations philanthropiques Canada dans ce domaine. Renforcer les liens avec AWID et d'autres réseaux internationaux en vue d'augmenter le soutien financier destiné aux organisations des droits des femmes.
5. Concevoir une étude de grande envergure sur les programmes internationaux et l'octroi de subventions par les fondations canadiennes, ainsi que sur leurs approches à l'égard des questions d'égalité des sexes, pour accroître notre connaissance du secteur des fondations.
6. Élaborer une stratégie afin d'informer les avocats et les conseillers financiers des options pour le don de bienfaisance et des programmes internationaux, et de l'importance stratégique du soutien aux droits des femmes et des filles.<sup>37</sup>

**Le moment est propice pour la prochaine grande poussée en appui aux droits des femmes.**

<sup>37</sup> Fondations communautaires du Canada a déterminé que cela constitue un enjeu et a élaboré de la documentation que ses membres utiliseront avec les conseillers financiers. L'organisation envisage de réviser cette documentation l'année prochaine. Consulter <http://www.cfc-fcc.ca/pa-eresource/index.cfm>.



## BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

- AWID (2011). Enquête mondiale d'AWID « Où est l'argent pour les droits des femmes ? » Les résultats préliminaires de l'enquête par Alexandra Pittman, Angelika Arutyunova, Verónica Vidal Degiorgis et Amanda Shaw sont disponibles à [http://www.awid.org/Media/Files/WITM\\_Preliminary\\_2011\\_results](http://www.awid.org/Media/Files/WITM_Preliminary_2011_results).
- AWID (2013). Watering the Leaves, Starving the Roots par Angelika Arutyunova et Cindy Clark by Disponible à <http://www.awid.org/Library/Watering-the-Leaves-Full-Report>.
- CCCI (2013). CCCI, Nouveau rapport : La force du nombre : données sur le secteur du développement international au Canada, par Stephen Ayer. Paraîtra prochainement.
- Esplen Emily (2013). Leaders for change: why support women's rights organisations? Womankind Worldwide. Disponible à <http://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/downloads/2013/03/LeadersForChange-FINAL.pdf>.
- Imagine Canada (2011). Foundation Insights: Trends, Misconceptions, and Successful Partnerships par Devon Hurvid, Steven Ayer, et Diane Ellison. Disponible à [http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/partnershipforum/foundation\\_insights\\_en\\_june2011.pdf](http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/partnershipforum/foundation_insights_en_june2011.pdf).
- Plewes Betty et Esperanza Moreno (2007). Fondations canadiennes et tendances philanthropiques internationales - Ouverture sur le monde, Volume 21, No 2, pages 151-168. Disponible à [http://www.CCCI.ca/\\_files/fr/what\\_we\\_do/002\\_voluntary\\_sector\\_2007-10\\_intl\\_foundations.pdf](http://www.CCCI.ca/_files/fr/what_we_do/002_voluntary_sector_2007-10_intl_foundations.pdf).
- StatsCan (2011). Les dons de bienfaisance des Canadiens par Martin Turcotte. Disponible à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11637-fra.pdf>.
- The Foundation Center and Weisblatt & associés (2011). Untapped Potential: European Foundations Funding for Women and Girls, par Seema Shah, Lawrence T. McGill, Karen Weisblatt. Disponible à [http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped\\_potential.pdf](http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped_potential.pdf).

## ANNEXE 1

### Les vingt principales fondations selon la taille des subventions internationales en 2011 (comprend toutes les subventions internationales)

	Total des subventions internationales	Total des actifs
The Mastercard Foundation	17 621 893	3 812 081 863
The Fregin Family Foundation	1 312 000	31 395 431
Sharelife Trust	2 028 000	11 539 226
The Colin B. Glassco Charitable Foundation for Children	1 321 000	5 834 444
The Radcliffe Foundation	1 261 368	45 947 253
Pathy Family Foundation	1 241 788	25 836 414
The Sprott Foundation	1 000 000	112 117 472
The Buchan Family Foundation	907 500	24 616 772
ONEXONE Foundation	859 000	717 582
Lundin Foundation	577 000	386 211
Fernwood Foundation	600 000	8 524 746
Seamont Foundation	596 865	334 167
The Donkervliet Foundation	560 000	2 154 998
Donner Canadian Foundation	449 200	91 899 893
The Leacock Foundation	448 524	884 508
The W. Garfield Weston Foundation	440 000	214 702 918
Frank J. Flaman Foundation	397 600	839 675
Ecclesiastes Foundation	206 000	758 157
Fondation de Gaspé Beaubien	314 917	319 229
The Keg Spirit Foundation	305 000	686 954
	<b>32 447 655 \$</b>	<b>4 391 577 913 \$</b>

## ANNEXE 2

### Subventions internationales des 20 plus grandes fondations en 2011 (selon la taille des actifs)<sup>38</sup>

Fondation	Total des actifs	Subventions internationales	
		Taille (\$)	Nombre
1 MasterCard Foundation	3 812 081 863	19 435 783	7
2 Lucie et Andre Chagnon Foundation	1 265 297 000	0	0
3 The J.W. McConnell Family Foundation	483 688 279	0	0
4 The Buckingham Charitable Foundation	360 769 019	0	0
5 The Azrieli Foundation	323 553 274	0	0
6 The W. Garfield Weston Foundation	214 702 918	440 000	1
7 Fondation J. A. DeSève	203 668 706	0	0
8 The Larry and Cookie Rossy Foundation	180 396 381	10 000	1
9 The Joseph Lebovic Charitable Foundation	176 712 273	0	0
10 The Slaughter Family Foundation	174 083 997	0	0
11 The Molson Foundation	159 330 304	0	0
12 The Pierre Elliot Trudeau Foundation	156 689 568	0	0
13 Riddell Family Charitable Foundation	147 206 278	5 000	1
14 The Wolf Lebovic Charitable Foundation	146 492 264	949 300	3
15 The Asper Foundation	136 829 346	0	0
16 J. Armand Bombardier Foundation	136 212 401	0	0
17 The Balsillie Family Foundation	123 617 242	2 000	1
18 J.P. Bickell Foundation	114 154 673	0	0
19 The Gerald Schwartz and Heather Reisman Foundation	112 983 439	175 000	1
20 The Sprott Foundation	112 117 472	1 000 000	1
	<b>8 540 586 697 \$</b>	<b>22 017 083 \$</b>	<b>16</b>

<sup>38</sup> Outre l'octroi de subventions, les fondations exercent d'autres activités. Elles financent aussi leurs propres activités de programmes et établissent des ententes avec d'autres organisations. Par exemple, dans le formulaire T3010 de 2011, la MasterCard Foundation indique qu'elle a dépensé 41 521 146 \$ à l'extérieur du Canada, sans compter les dons accordés à des donataires qualifiés.

## ANNEXE 3

### Vingt principales OSC internationales récipiendaires de subventions de fondations en 2011

Opportunity International Canada	3 399 250	6
Save the Children - Canada	2 604 915	6
Plan Canada	2 587 136	17
Canadian Catholic Organization for Development and Peace	2 074 506	7
Mennonite Economic Development Associates of Canada	1 988 709	1
Digital Opportunity Trust	1 813 920	1
Kids Can Free the Children	1 507 375	14
ADRA, Canada	1 315 000	1
Clinton Giustra Sustainable Growth Initiative (Canada)	1 261 368	1
Doctors Without Borders	1 080 740	33
Aga Khan Foundation Canada	1 035 966	6
Salama Shield Foundation	917 000	2
PIH Partners In Health Canada Inc.	857 600	1
USC Canada	718 200	6
Stephen Lewis Foundation	712 915	6
Operation Eyesight, Universal Foundation	600 200	10
CARE Canada	571 396	16
Hands of Compassion Society	501 000	1
World Vision	375 890	32
Oxfam Canada	349 500	7
	<b>26 272 586 \$</b>	<b>174</b>



